

GRUPEMENT  
 DE  
 COMPAGNIE OU ESCADRON  
 DE  
 UNITE  
 Brigade de  
 P.V. N°705.15.07. / 1976  
 OBJET DE LA PROCEDURE

BORDEREAU D'ENVOI

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES  
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE  
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE  
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

FAF  
 - C  
 F1  
 M:  
 CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE  
**76300264**  
 13.7.76

- OBSERVATION D'UN OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ -

ENQUÊTE

<input checked="" type="checkbox"/>	PRÉLIMINAIRE
<input type="checkbox"/>	FLAGRANT DÉLIT
<input type="checkbox"/>	COMMISSION ROGATOIRE
AUTRE	

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	- Procès-Verbal de transport, des constatations et des mesures prises .
2	- Procès-Verbal d'audition de J. , F .
3	- Procès-Verbal d'audition de C , M: ?

**CODÉ**

**CODÉ**

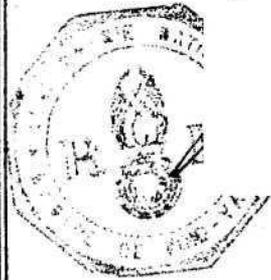
COMMANDEMENT REGIONAL  
 DE LA GENDARMERIE à  
 2 AOUT 1976  
 N° /3 (2 B)  
 DESTINATION :

5/DIRECTION DE LA GENDARMERIE  
 13.7.76  
*Eury*

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)	NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DESTINATAIRES
X	2	M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A.....
	1	au Général, Commandant la Région Militaire à.....
	2	à Monsieur le Ministre de la Défense, Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire, Bureau Emploi, Renseignements à.....
	1	au Général, Commandant la F.A.T.A.C., 1ere Région Aérienne à.....
	1	à Monsieur le Préfet de la à.....
	2	au Colonel, Commandant la Circonscription Régionale de Gendarmerie de à.....
	1	ARCHIVÉ TRANSMISE AU Cdt de Groupement. LE

SUITE DU B. E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

VU ET TRANSMIS PAR :  
 L'Adjudant U L M  
 Commandant la Brigade  
 DATE, SIGNATURE, CACHET  
 3 AOUT 1976



**GENDARMERIE NATIONALE**

GROUPEMENT  
DE LA . . . . .

COMPAGNIE OU ESCADRON  
DE . . . . .

UNITÉ  
Brigade de . . . . .

PROCÈS  
VERBAL N° 705.15.07. / 1976 . . . . .

ANALYSE - RÉFÉRENCE

**PROCÈS-VERBAL**

DE

RENSEIGNEMENT

JUDICIAIRE

PIÈCE N° 1

AFFAIRE - J . . . . . , F: . . . . .

- C . . . . . , M . . . . .

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

- OBSERVATION D'UN OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ -

NOUS SOUSSIGNÉS 1 . . . . . , A1 . . . . . , Adjudant , Officier de Police Judiciaire ,  
G . . . . . , P' . . . . . , Gendarme , Agent de Police Judiciaire ,  
VULES ARTICLES 16 à 20 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale ,  
RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

LE 15 Juillet 76A 08 HEURES) OO , au bureau de notre Brigade , nous sommes avisés  
par la rumeur publique que Monsieur J. . . . . , F . . . . . , demeurant à . . . . .  
et que Monsieur C . . . . . , M . . . . . , demeurant à . . . . .  
ont observé tous deux , en début de matinée , le 15 Juillet 1976 ,  
un objet volant non identifié .  
Immédiatement , nous nous rendons au domicile des personnes indiquées,  
afin de vérifier l'authenticité des dires . Etant absents , nous les convoquons  
au bureau de notre Brigade .  
Ce même jour , ces personnes nous confirment le renseignement communiqué  
et précisent en outre qu'ils ont parlé entre camarades de travail ce qu'ils  
avaient vu .

II°- C O N S T A T A T I O N S -

Accompagné de Messieurs J . . . . . et C' . . . . . , nous nous rendons sur les  
lieux de cette observation .  
Ils précisent que cet objet était statique et fournissent des indica -  
tions sur le phénomène observé .

III°- E T A T D E S L I E U X -

Les faits se sont passés sur le territoire de la commune de . . . . .  
à l' . . . . . de cette localité, sur le chantier de la carrière de . . . . .  
, propriété des Etablissements . . . . . de . . . . .  
et au . . . . . de la localité de . . . . . , aux coordonnées U.T.M. . . . .

Les observateurs étaient à leur travail, l'un travaillant sur un char-  
geur et l'autre conduisant un camion . La carrière de . . . . . se situe à 349 mè-  
tres d'altitude .  
Messieurs C . . . . . , M . . . . . et J . . . . . , F . . . . . ont vu l'objet volant  
non identifié qui semblait se trouver à la verticale de la côte de . . . . .  
au . . . . . . La côte pré-citée se situe sur le chemin départe-  
mental n° . . . . . , approximativement entre les P.K. . . . . . La dis-  
tance qui séparait les observateurs de l'O.V.N.I. était de 8 kilomètres environ  
...../.....

<p>DESTINATAIRES</p> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES</p>	<p>DATE DE CLÔTURE</p> <p>LE 29 Juillet 1976</p>	<p>VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ</p>	
	<p>ARCHIVE TRANSMISE AU CDT.</p>	<p>SIGNA</p>	<p>SIGNATURE ET CACHET</p>	

IV°- HEURE DE L'OBSERVATION -

L'observation a eu lieu le Mardi 13 Juillet 1976 , à 5 heures 45 ( Ces personnes sont absolument certaine de l'heure puisqu'elles finissaient leur travail en équipe de nuit à 6 heures ) .

V°- CONDITIONS ATMOSPHERIQUES -

Au moment de l'observation , à 5 heures 45 , il faisait jour, le ciel était clair , il faisait un temps ensoleillé , il n'y avait pas de nuages .

VI°- PHENOMENE OBSERVE -

Ces deux témoins travaillaient tous les deux , dans la carrière de , exploitation des Etablissements de

Au moment de l'observation du phénomène , l'un conduisait un chargeur et l'autre un camion .

Ils ont vu une boule dans le ciel. Celle-ci se trouvait à la verticale de la côte de , au de la localité de

L'Objet Volant Non Identifié se trouvait à une altitude de 340 mètres environ , sensiblement sur le même plan de l'emplacement des observateurs .

Une distance d'environ 8 kilomètres séparaient les observateurs du phénomène observé .

Cette boule est apparue soudainement dans le ciel , d'abord petite, puis a grossi progressivement pour atteindre un diamètre de deux mètres environ pour l'un des témoins et d'une dizaine de mètres pour le deuxième .

Cette boule avait la forme d'une sphère , elle émettait une lumière blanche très puissante et avait un aspect chromé .

L'évolution de l'objet a été observée pendant 4 à 5 secondes , puis l'O.V.N.I. a disparu subitement .

VII°- LIEUX ENVIRONNANTS -

Les observateurs se trouvaient dans l'endroit le plus élevé de la région , sur un point haut à la côte 349 mètres .

De ces lieux , le champ de vision est très étendu .

VIII°- MESURES PRISES -

Par message radio n° 672/2 , nous avons rendu compte de ces faits à notre Commandant de Compagnie .

IV°- ENQUETE -

Nous avons procédé à l'audition de J. , F. ( Pièce n° 2 ) et C , M ( Pièce n°3 ) .

Messieurs J. , F. et C , M

nous précisent dans leurs déclarations que l'O.V.N.I. qu'ils ont observé est demuré immobile durant les 4 ou 5 secondes de son apparition .

Les deux témoins pré-cités ne semblent

, de

Messieurs J , F et C , M n'ont jamais cherché à se faire prévaloir jusqu'à ce jour.

X°- CLOTURE DU PROCES-VERBAL -

DRESSE EN SEPT EXPEDITIONS DESTINEES :

La Première : ( avec sa copie ) à Monsieur le Procureur de la République à...../

La Deuxième : au Général , Commandant la 6° Région Militaire à.....

La Troisième: à Monsieur le Ministre de la Défense, Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire - Bureau Emploi - Renseignements - ( avec sa copie ) à.....

La Quatrième: au Général , Commandant la F.A.T.A.C. , 1ere Région Aérienne à.....

La Cinquième: à Monsieur le Préfet de la I à.....

La Sixième : ( avec sa copie ) au Colonel Commandant la Circonscription Régionale de Gendarmerie de à.....

La Septième : Aux Archives .

Fait et Clos, à ,

Le 30 Juillet 1976 .

L'Adjudant U L M  
Officier de Police  
Judiciaire

Le Gendarme G.  
Agent de Police  
Judiciaire

PROCÈS-VERBAL  
D'AUDITION

AFFAIRE

- J.  
- G., F.  
, M.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

EMENT

DE LA

COMPAGNIE OU ESCADRON

DE

UNITÉ

Brigade de

P.V N° 705.074.1976.

PERSONNE  
ENTENDUE

- J.

, F.

( Observateur d'un O.V.N.I. )

RÉFÉRENCES

CE JOUR quinze juillet mil neuf cent soixante seize ,  
NOUS SOUSSIGNÉ(S),  
G , P , Gendarme , Agent de Police Judiciaire ,

VU LES ARTICLES 20 et 75 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS  
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Au bureau de notre Brigade , le 15 Juillet 1976, à 11 heures 50  
entendons :

J , F , ans , conducteur d'engins , demeu-  
rant à , né le  
à ( ) , fils de P  
et de L , A , de nationalité française,  
qui nous déclare :

Le Mardi 13 Juillet 1976, je travaillais à la carrière  
de  
A 5 heures 45, j'ai vu une boule dans le ciel. Cette bou-  
le avait un diamètre de 2 mètres environ, sa couleur était plutôt  
blanche, elle émettait une lumière analogue à celle de l'éclair  
d'un flash photographique.  
Elle a duré 3 ou 4 seconde s, en se maintenant sur place  
Cette boule était au de mon lieu de travail.  
Je n'ai pas entendu de bruit, car j'étais dans mon char-  
geur dont le moteur tournait. Je terminais mon travail à 6 heures.  
Au réfectoire, j'en ai parlé à d'autres ouvriers, ainsi  
C, M, demeurant à m'a fait part qu'il  
avait vu la même boule.  
Je précise qu'il conduisait un camion, me précédant de  
vingt mètres environ.  
Après la lueur qui a duré 3 ou 4 secondes, je n'ai plus  
vu de boule, celle-ci a disparu.  
Au moment de l'apparition de cet objet volant non iden-  
tifié, il faisait jour et le temps était ensoleillé.  
Cette boule n'avait aucun rapport avec le soleil. Cet  
objet n'était pas volant, il restait à la même place.  
La lumière était très puissante, ce qui a attiré mon at-  
tention.

Le 15 Juillet 1976, à 12 heures 05. "  
Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y  
persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

( A signé au carnet de déclarations ) .

**POLICE GENDARMERIE NATIONALE**  
 GROUPEMENT  
 DE LA  
 COMPAGNIE OU ESCADRON  
 DE  
 UNITE  
 Brigade de  
 P.V N° 705.07/19 76

**PROCÈS-VERBAL  
 D'AUDITION**

PIÈCE N° 3      FEUILLET N° 1  
 AFFAIRE - C      M  
              - J      , F  
 CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE - C , M ( Observateur d'un objet volant non identifié )

RÉFÉRENCES

CE JOUR quinze juillet mil neuf cent soixante seize ,  
 NOUS SOUSSIGNÉ(S),  
 U , A , Adjudant , Officier de Police Judiciaire ,  
 VU LES ARTICLES 16 à 19 et 75 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS  
 SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Au bureau de notre Brigade , le 15 Juillet 1976 , à 17 heures 35  
 entendons :

C , M , ans , conducteur d'engins , demeurant rue  
 du , né le à  
 , de nationalité française,  
 qui nous déclare :

" Mardi 13 Juillet 1976 , vers 5 heures 45 , je me trouvais  
 " au travail à la Carrière de des Etablissements  
 " Je conduisais un camion. Je circulais dans le sens l  
 " J'allais vider au concasseur .  
 " Monsieur J , F me suivait avec un autre vé-  
 " hicule .  
 " Tout à coup, j'ai vu dans le ciel , plutôt bas, une boule  
 " Je l'ai vue petite, c'est-à-dire un diamètre de 50 centimètres , puis  
 " elle a grossi en deux secondes de temps pour avoir un diamètre ,  
 " d'après moi d'une dizaine de mètres .  
 " Cette boule avait une couleur blanche , je dirai couleur  
 " chromé " .  
 " D'après moi, elle se situait dans la côte de l  
 " au de  
 " J'ai remarqué cet objet pendant quelques secondes ( 4 à 5  
 " puis cela a disparu .  
 " Cette boule est restée statique . Elle a disparu comme si  
 " l'on éteignait une lampe .  
 " Le 15 Juillet 1976 , à 18 heures 10. "  
 " Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y  
 " persiste et n'ai rien à y changer , à y ajouter ou à y retrancher .

( A signé au carnet de déclarations ) .